



Village de Pointe-Fortune

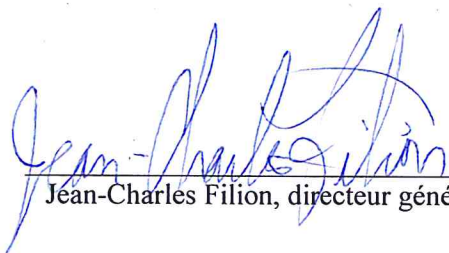
CONVOCAATION

Par la présente, tous les membres du conseil du Village de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil, au lieu ordinaire des séances du conseil, **LE LUNDI 1ER OCTOBRE 2018**, à **19h30 heures**. Les points suivants seront discutés, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
 2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2018.
 3. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 1er octobre 2018.
 4. Dépôt de la correspondance et des documents reçus.
 5. Dépôt des états financiers comparatifs.
 6. Avis de motion pour l'adoption du projet de règlement 366-2018 modifiant le règlement 364-2018 relatif à la délégation du pouvoir de dépenser.
 7. Avis de motion pour l'adoption du projet de règlement 367-2018 modifiant le règlement 286-08 relatif au contrôle et suivi budgétaire.
 8. Adoption du règlement 365-2018 remplaçant le règlement 345-2016 concernant le code d'éthique et de déontologie applicable aux employés du village de Pointe-Fortune.
 9. Autorisation d'affectation de fonds au surplus accumulés non-affectés.
 10. Autorisation de remboursement au Comité des loisirs des frais pour la fête de la famille.
 11. Autorisation de renouveler les baux de location des terrains municipaux à la marina de Pointe-Fortune.
 12. Autorisation de paiement pour le sablage et les travaux de peinture des grilles de fenêtres du centre communautaire.
 13. Autorisation de paiement pour le premier versement pour l'étude de faisabilité de transport adapté.
 14. Période de questions.
 15. Octroi du contrat pour l'achat de bacs et la collecte des ordures du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 avec possibilité d'extension pour l'année 2020.
 16. Délégation d'autorité au directeur général pour agir au nom de la municipalité auprès de Revenu-Québec.
 17. Collecte spéciale de branches.
 18. Coût de location des salles communautaires de la municipalité.
 19. Autorisation de paiement de frais pour l'atelier d'expression du comité de la culture.
 20. Demande d'un permis d'installation de clôture pour le 639 rue Tisseur soumis au PIIA.
 21. Délégation d'autorité pour le coordonnateur en sécurité civile.
 22. Période de questions.
 23. Autres :
-
24. Levée de la séance.

27 septembre 2018



Jean-Charles Filion, directeur général